

# Chapter 10

## *La Revue des Patois Gallo-Romans* (1887–1892) et la représentation de l’oral

Gabriel Bergounioux

Université d’Orléans/LLL – UMR 7270

The *Revue des Patois Gallo-Romans* appeared five years after the Jules Ferry laws, which regulated the teaching of French and established a modern schooling system, were adopted by the French Republic. The *Revue* was soon confronted with issues raised by the description of oral varieties in a country shaped by a written culture and actively enforcing linguistic standardisation. The problems scholars had to face involved the choice of more or less fine-grained phonetic transcription, determining the competence required by investigators, and the choice of reliable speakers. A survey of the contributions to the *Revue* shows how dialectologists coped with the exigencies of the standardisation program and the new importance laid on dialects by comparative linguistics.

### 1 Introduction

En France, les revues ont constitué, de 1859 à 1970 environ, un observatoire privilégié pour comprendre la façon dont s’est effectué le déploiement scientifique de la linguistique (Bergounioux 1984 ; Chevalier & Encrevé 2006). Dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, elles ont constitué une préfiguration (Bergounioux 1997) ou une alternative, souvent conflictuelle, à l’organisation de l’enseignement supérieur dans ce domaine (Desmet 1996, Bergounioux 2002).

La *Revue des Patois Gallo-Romans* (désormais *RPGR*) constitue cependant un cas particulier car la dialectologie, dans son état contemporain, ne s’était pas implantée dans les universités. Les cours ouverts dans les facultés des lettres de province étaient consacrés aux états anciens (Bergounioux 1984). La seule re-



connaissance institutionnelle, au sein de la IV<sup>e</sup> section de l'École Pratique des Hautes Études, était la direction d'études confiée à Jules Gilliéron en 1887. Après avoir rappelé le contexte politique et l'historique des travaux sur les « patois », on considérera la *RPGR* en tant qu'elle a fourni des éléments de réponse à une question centrale pour la recherche : quelle doit être la représentation de l'oral et comment doit être comprise la solution proposée par celui qui en a conçu le système de transcription, l'abbé P.-J. Rousselot ?

## 2 Une situation particulière

Si l'on observe la situation il y a cent cinquante ans, la France, dans les frontières qui étaient les siennes et qui n'ont guère changé, présente un cas de figure unique en Europe. Pas de revendication d'indépendance de ses territoires comme, à la même époque, en Norvège (par rapport à la Suède) ou en Irlande (face au Royaume-Uni) ; pas d'objectif de rattachement des francophones de Belgique ou de Suisse alors que l'Allemagne, l'Italie ou la Grèce affirmaient leur volonté de fédérer en une seule entité toutes les contrées où une majorité de la population se référait, pour la représentation officielle de son parler, à la même langue écrite. Comme en Autriche-Hongrie, dans l'Empire Ottoman et en Russie, le pays comptait un très grand nombre de locuteurs dont la langue maternelle n'était pas celle qui avait le monopole de l'enseignement et de l'administration mais, à la différence de ces trois états, la France est demeurée unitaire et monolingue.

Une explication s'impose : à défaut d'être francophone, la France a été francisée. Le processus a duré des siècles (Brunot 1905-1937 ; Boyer & Gardy 2001 ; Kremnitz & Broudic 2013) sans soulever de résistances significatives fondées sur l'identité linguistique. Les lois scolaires de Jules Ferry en 1881-1882 ont précipité un processus qui avait commencé dès le Moyen-Age dans un contexte que la guerre de 1870 avait définitivement transformé.

Opérant un renversement symbolique, le romantisme avait conféré une dignité aux « arts et traditions populaires ». La reconnaissance par les sciences historiques de strates de peuplement et de langues littéraires différenciées supplantait la condescendance pour des parlers frustes et désuets. Ceux-ci représentaient l'expression authentique des populations rurales, le réceptacle des traditions, du *folklore* (un mot emprunté à l'anglais en 1885). Témoignages de la permanence d'une population d'origine celtique sur le même territoire, ils appartenaient de plein droit au patrimoine de la nation. Pourtant, ils restaient associés à l'obscurantisme et apparaissaient comme de possibles ferments de fédéralisme voire de séparatisme après la signature du traité de Francfort le 10 mai 1871.

La réponse des romanistes parisiens passait par la confusion de l'ensemble des parlers métropolitains issus du latin en une seule et même langue dont la forme littéraire proviendrait de la transposition écrite du « francien » (Auroux et al. 1996). Les variétés écartées de l'usage officiel se trouvaient par suite ravalées au rang de « patois » – un terme en concurrence avec *jargon* et autres vocables dépréciatifs –, une dénomination étendue au breton, au basque et au flamand, assimilés par leur statut aux dialectes romans dont ils partageaient le décri.

### 3 La dialectologie : rétrospective et méthodologie

Dans le prolongement d'un engouement plus empathique que savant qui recouvrait le travail entrepris à l'École des Chartes (créée en 1821) à partir des archives et des manuscrits, les premières études avaient abouti à la confection de dictionnaires comme le *Lexique roman* 1838-1844 de F. Raynouard et le *Glossaire* de H. Jaubert (1856-1858) qui préfiguraient un intérêt renouvelé pour les langues régionales et les formes vernaculaires. Après l'inventaire des sources scripturales sous l'autorité de la commission des travaux historiques de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1834, les missions de terrain du ministère de l'instruction publique avaient assuré la collecte de données ethnographiques (chansons, proverbes...) dans les années 1850. Parallèlement, en Suisse et en Belgique, des monographies affirmaient la spécificité de la Wallonie et du pays romand. Les enquêtes d'O. Bringuier et de Ch. de Tourtoulon (1876) et la contre-enquête d'A. Thomas (1879) ont relancé la discussion sur les frontières linguistiques internes de la France romane (Brun-Trigaud 1990).

La dialectologie s'est constituée méthodologiquement au point de rencontre entre trois techniques : l'enquête de terrain, la projection cartographique et la transcription. La constitution des données au moyen d'enquêtes est empruntée aux sciences sociales et, du fait des populations étudiées, la recherche s'est avérée plus proche de l'ethnologie que de la sociologie, une orientation déterminée par le peu de sources écrites disponibles sur le monde rural. La cartographie, reprise à la géographie (Gilliéron présentera une partie de ses travaux sous l'intitulé de « géographie linguistique »), accompagne le développement de cette discipline et figure en synchronie des variations que la grammaire comparée traitait dans leur profondeur diachronique.

La représentation des matériaux sonores pose la question de la notation des langues. Il y a un lien entre l'étude sur le terrain et la phonétique de laboratoire, deux disciplines antinomiques par leurs pratiques mais qui partagent une même défiance à l'encontre de la philologie, de la lettre et des textes, même si le pro-

gramme de la *RPGR* aboutissait à restituer des usages parlés sous la forme de documents écrits.

## 4 Les auteurs de la *RPGR*

La *RPGR* paraît la même année que la *Revue des Patois* de Léon Clédat. Elle a pour directeurs Rousselot et Gilliéron. Elle comporte cinq tomes, publiés de 1887 à 1892 (pas de parution en 1889) et totalise 1666 pages. Dans le titre, l'idée d'un substrat gaulois – « gallo-roman » –, est secondaire, seule comptant la réunion en un seul ensemble linguistique des patois « (...) appartenant comme elle [notre langue littéraire] au latin vulgaire qui est parlé dans les Gaules depuis la conquête romaine » (Rousselot 1887 : 1).

Pierre-Jean Rousselot est prêtre. Il a commencé par enseigner la phonétique à l'École des Carmes (l'Institut Catholique de Paris) où il a installé un laboratoire transféré au Collège de France en 1897 auprès de Michel Bréal. « Préparateur » trente années durant, il est élu à soixante-dix-sept ans dans une chaire de phonétique. Il a soutenu son doctorat en 1891 et l'édition de sa thèse occupe une part importante des livraisons de la *RPGR*.

Jules Gilliéron a soutenu son doctorat en 1880 sur le *Patois de la commune de Vionnaz (Bas-Valais)* complété l'année suivante par un atlas (Gilliéron 1881). Il est nommé chargé de conférences à l'EPHE en 1883 et, trente ans après sa naturalisation prononcée en 1886, directeur d'études en 1916. Ses contributions à la *RPGR*, une soixantaine de pages, sont consacrées pour l'essentiel à l'exploitation d'informations tirées d'enquêtes de terrain menées en Savoie.

Au Collège de France, les soutiennent Henri d'Arbois de Jubainville, premier titulaire de la chaire de « langue et littérature celtiques » qui confie à la revue son étude sur « La langue latine en Gaule » (1887 : 161–171) et Gaston Paris à qui la *RPGR* est dédiée : « A M. Gaston Paris, hommage respectueux et reconnaissant de ses élèves (Gilliéron et Rousselot) ». Paris apparaît une seule fois au sommaire, à l'occasion de son allocution solennelle devant le congrès des sociétés savantes en 1888 sur « Les parlers de France » (1888 : 161–175). Sa présence ne fait que mieux ressortir l'absence de Paul Meyer, le titulaire de la chaire de « Langues et littératures de l'Europe méridionale » (comprenant l'occitan) de 1876 à 1906.

Interviennent aussi sur des questions de portée générale Jean Psichari (à propos de la dialectalisation du grec moderne), Louis Gauchat (pour une appréciation critique du livre de D. Schindler sur le vocalisme du patois de Sornetan) et Eduard Koschwitz (sur l'interprétation phonétique de graphies médiévales), trois personnalités étrangères (ou d'origine étrangère) pour des questions qui se posent en dehors des frontières nationales et de l'état actuel des langues.

Au nombre des enquêteurs, le premier, Edmond Edmont, est le futur collaborateur de Gilliéron pour l’*Atlas Linguistique de la France*. Son *Lexique saint-polois* (1887 ; 1897) est publié en fascicules qui représentent près d’un quart de la collection complète de la revue (385 p.). A côté de cette monumentale étude sur une localité du Pas-de-Calais, on relève les interventions de :

Abbé Rabiet	137 p.	Côte-d’Or
Abbé Fourgeaud	61 p.	Charente
A. Doutrepont	61 p.	Wallonie
Ch. Roussey	28 p.	Doubs
M. Camélat	25 p.	Basses-Pyrénées
P. Marchot	24 p.	Wallonie
J. Passy	24 p.	Hautes-Pyrénées
Abbé Devaux	11 p.	Isère
G. Doncieux	11 p.	Isère

Seul Jean Passy traite d’un parler qui n’est pas celui de la région où il a grandi.

D’autres participants ont rédigé entre une et dix pages, tels G. Dottin, A. Jeanroy, P. Lejay, F. Nougaret, P. Passy et une douzaine d’abbés. Les autres auteurs étrangers sont, pour la Belgique, A. Horning et M. Wilmotte et, en Suisse, H. Morf (sur les Grisons).

## 5 Terrains et objets

Cent huit contributions correspondent à des études territoriales sur l’aire gallo-romane. La Wallonie a fourni une soixantaine de pages (dix articles de Wilmotte, Marchot, Doutrepont) et la Suisse romande, la patrie de Gilliéron, seulement trois pages rédigées par l’enfant du pays. L’aire de la langue d’oc correspond à une trentaine de départements dont seuls une douzaine sont représentés. Aucun ne se trouve à l’est du Rhône, le berceau des provençalistes. En comparaison, une trentaine de départements d’oïl ou franco-provençaux sur une cinquantaine sont mentionnés avec des témoins en grande partie recrutés par Rousselot parmi ses élèves. L’image de la France est anamorphosée. On ne saurait considérer que le Boulonnais (étude d’Edmont sur Saint-Pol) et le Confolentais comptent pour la moitié du territoire parce qu’ils occupent la moitié de la pagination.

Sur les vingt-et-un articles consacrés aux pays occitans, quatorze sont des éditions de textes, des transcriptions (chansons, contes...) accompagnées d’un commentaire strictement philologique et deux des études phonétiques (Nougaret et Jean Passy). A part Rousselot, seul Camélat a entrepris la description systématique d’un parler dans l’Hérault. Le peu de réalisations de monographies locales exhaustives recoupe l’absence d’études sur des isoglosses en dépit d’un intérêt

affirmé pour les frontières du traitement des palatales ou du /a/. Le postulat d'une variation progressive, sans véritable frontière, induisait une attention concentrée sur le niveau communal.

En terre d'oïl, trois auteurs ont entrepris de rédiger un lexique ou des études étymologiques (Devaux, Edmont, Marchot) et deux ont conçu la description complète d'un parler : Fourgeaud en Charente et Rabiet en Côte d'Or. En tout, 25 articles font une part à la phonétique.

## **6 Phonétique et dialectologie : la question de l'alphabet**

Le lien consubstantiel de la dialectologie à la phonétique s'explique par le caractère oral de ces parlers et la subtilité des réalisations qui les différencient. À l'opposé de l'étude du français (ou des grandes langues littéraires), les analyses se centrent sur l'enquête, le recueil des paroles. Les textes qui ne sont pas transcrits en alphabet phonétique sont donnés comme des figurations approchées dont l'intérêt premier est d'offrir une représentation des réalisations sonores. Très peu de documents avaient été consignés à l'écrit avant d'être reproduits dans la *RPGR*, surtout des chants traditionnels, moins encore avaient été publiés (un article de journal en patois). Sur 48 contributeurs, 17 ont consacré tout ou partie de leur production à des questions phonétiques mais aucun n'a redoublé sa description par l'archivage d'un enregistrement. Il faudra attendre l'initiative des Archives de la parole de Ferdinand Brunot en 1911 (Cordereix 2001). À côté d'études à portée générale (Rousselot, Psichari, Koschwitz), on relève une analyse sur la phonotaxe de Nougaret et deux sur la morphophonologie par Marchot et par d'Arbois de Jubainville. Les autres travaux concernent :

- soit une analyse monographique sur les réalisations sonores d'un parler (J. Passy, P. Passy, Rabiet, Rousselot, Wilmotte),
- soit une analyse des réalisations modernes à partir des formes latines (d'Arbois de Jubainville, Devaux, Dottin, Gilliéron, Girardot, Horning, Wilmotte),
- soit une tentative de définition des formes idéal-typiques d'une région (Fleury, Gilliéron, Gauchat, Rousselot).

Dans tous les cas, une même question se posait concernant la façon dont doivent être restituées les productions orales dans une notation scripturale dérivée des caractères latins. D'un côté, il y avait les limites imposées par les polices et les fontes des imprimeurs. De l'autre, des solutions avaient déjà été mises

en pratique dans l’adaptation aux différentes langues romanes (digraphes, diacritiques, ponctuation...). Les romanistes ont divergé dans la correspondance entre ressources typographiques et variations phonétiques, les deux principaux alphabets en concurrence à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle étant celui de Böhmer (1871) révisé par Ascoli (1873) et celui de Rousselot.

La principale innovation de Rousselot pour décider d’une écriture en 1887 est de partir du signal et non des notations écrites afin de choisir celles qui seraient le mieux ajustées aux productions sonores. Il n’a fondé son système ni sur les oppositions, ni sur les perceptions mais sur les qualités articulatoires que ses instruments lui permettaient d’observer. La description ne commence pas par la séparation en consonnes et voyelles mais par celle des « résonances » (pharyngale ou nasale) et des « sons ». L’approche est fondée sur des unités que définit leur contenu et non leur fonction. Le « Système graphique » est présenté juste après l’introduction générale, dès la page 3 du tome I. Il n’y a pas de tableau récapitulatif et la description des signes préconisés est exposée de façon strictement linéaire.

Après les résonances (consignées sous forme d’indices ou de suscriptions) sont énumérés les « sons fondamentaux » subdivisés en « consonnes », « résonnantes » (= sonantes), semi-voyelles et voyelles. La liste s’établit à trente unités, soit toutes celles présentes en français auxquelles sont ajoutées la glottale /h/, les deux fricatives dentales /θ/ et /ð/, une dorsale palatale /ç/, vélaire /ɣ/ et uvulaire /χ/, une nasale /ŋ/, une lambdaïque /λ/ et quatre rhotiques notées [R ʀ ʁ r]. Afin d’augmenter le nombre de variantes sont prévus des diacritiques correspondant à la mouillure, à la fricativisation, à une réalisation gutturale et aux deux positions *Advanced Tongue Root* ATR et *Retracted Tongue Root* RTR. Pour les sonantes, le passage d’une valeur consonantique à une valeur syllabique est indiqué par un point souscrit. A chacune des trois semi-voyelles du français est affecté un symbole distinct, comme dans l’API.

Concernant les voyelles, Rousselot part de sept timbres qui correspondent à /a/ /e/ /i/ /o/ /u/ /œ/ /y/ auxquels est ajouté le schwa /ə/. Les timbres sont dédoublés par l’indication de leur quantité (un accent circonflexe à l’envers ou à l’endroit), leur degré d’aperture (accent grave et accent aigu) et la nasalisation (tilde) ou la demi-nasalisation (un tilde aplati). Comme les degrés d’aperture peuvent excéder les quatre pertinents en français, une même voyelle moyenne peut recevoir un indice qui permet d’en démultiplier les réalisations. De la combinaison des diacritiques résultent d’inévitables difficultés d’impression qui ne seront pas résolues.

Les « sons intermédiaires » sont marqués par la suscription de l’un des deux. Un son entre sourde et sonore, laissant dans l’indécision le choix d’un /t/ ou d’un

/d/ par exemple, sera écrit soit avec un t surmonté d'un d plus petit, soit l'inverse, sans qu'à aucun moment il ne soit fait de distinction entre ces deux notations. Le système est compliqué par la taille des caractères : une gradation est établie en notant les sons en cours d'apparition ou de disparition par une police de moindre taille.

Rousselot conclut sa présentation par le rappel de quelques principes :

Tel est l'ensemble du système graphique que nous proposons. On voit :

1° Que nous empruntons à l'alphabet et aux usages typographiques français la plupart de nos signes.

2° Que nous conservons à ces signes la valeur qu'ils ont en français, et que nous modifions la forme de ceux dont nous sommes obligés de modifier la valeur.

3° que chaque signe a toujours la même valeur et que chaque son est toujours représenté par le même signe. (...)

4° que chaque son est figuré par un seul caractère ; *ch* est devenu pour nous *c* ; *ou*, *u* ; *eu*, *æ* ; *gu*, *g* ; *ss*, *s*, etc.

5° enfin que nous n'employons aucun signe qui ne serve à figurer la prononciation. Nous ne faisons donc usage ni de l'apostrophe, ni du trait d'union. (Rousselot 1887 : 6–7)

Suivent dix pages consacrées aux difficultés d'application, en particulier pour la reconnaissance de certaines distinctions (mouillure, /h/ buccal ou pharyngal, l'opposition /c/ vs /k/, les diverses réalisations des rhotiques, les affriquées...). Entre /a/ et /i/, Rousselot découpe huit degrés en comprenant les extrêmes, sept entre /a/ et /u/. Comme à aucun moment il n'a récapitulé la liste de tous les sons que son système permettrait de représenter, on peut en livrer une approximation en intégrant l'ensemble des traits retenus pour distinguer les voyelles entre elles :

- différence de timbres :  $7 + 1$  (schwa)
- différence d'aperture : 6 entre /a/ et /i/, 5 entre /a/ et /u/, un nombre indéterminé entre /a/ et /y/, soit une quinzaine de possibilités en plus des trois voyelles fondamentales = 18
- différence de quantité :  $18 \times 2 = 36$
- différence de nasalisation ou de demi-nasalisation



- $36 \times 2$  (nasalisation) +  $36 \times 2$  (semi-nasalisation) = 144 possibilités

Enfin, une voyelle peut toujours être accentuée (rien n'est dit de l'accent secondaire), soit

- $144 \times 2$  (accentué vs non accentué) = 288 combinaisons possibles

à quoi il convient d'ajouter le schwa et, avec la taille des polices, l'indice d'un amuïssement ou d'une épenthèse en cours. La puissance générative des traits dépasse l'inventaire de n'importe quelle langue. Comme l'analyse part de la phonétique articulatoire et que toutes ces voyelles sont effectivement réalisables, Rousselot s'arrête à ce constat. Au contraire, confronté aux données de terrain, Gilliéron formule des réserves :

La voyelle finale qui est notée *a* sans distinction de timbre ni de quantité est un son qui, dans un seul et même patois, peut avoir une existence de la même plénitude qu'une voyelle ordinaire non accentuée, ou être un de ces sons que nous rendons par des caractères plus petits, ou même totalement disparaître dans certaines conditions de son existence. Il en est de même de *è* et de *é*. Il ne faut rien conclure de l'absence de ce son dans certains de nos patois. (Gilliéron 1888 : 33-34n)

Les limites d'une approche instrumentale sont patentes dans l'absence de notation spécifique pour les diphtongues, si fréquentes dans les parlers d'oïl et d'oc. Identifiées par leur timbre, elles ne sont pas considérées comme des phonèmes spécifiques. D'autres difficultés affleurent constamment. E. Rabiet fait part de ses scrupules dans l'établissement d'une graphie phonétique normalisée du patois de Bourberain en Bourgogne (1887 : 243) et F. Nougaret, étudiant le parler de Bédarieux, hésite à attribuer aux segments des caractères qui sont décidés *in fine* par la phonotaxe (1890 : 216).

C'est par sa dimension critique que la contribution de Rousselot a marqué son époque. A défaut d'élaborer une méthode qui, au-delà de la description du matériel sonore, établirait les principes définissant la liste des symboles pertinents pour la transcription d'une langue donnée, il a mis en évidence en quoi la tradition scripturale déformait la représentation des langues, qu'il s'agisse de l'orthographe félibréenne (Rousselot 1887 : II-158), de l'orthographe du français (Rousselot 1887 : III-239) et même de la transcription en API proposée quelques années auparavant par Paul Passy (Rousselot 1887 : III-238).

## 7 Une tâche impossible ?

La *RPGR* a construit son projet suivant une démarche contradictoire : scientifiquement, les parlers « gallo-romans » sont appréhendés comme des langues dignes d'être étudiées pour elles-mêmes, rompant avec le préjugé d'idiomes barbares ou d'un français déformé. Conçus comme la transmission populaire du latin parlé en Gaule sur un territoire rural donné, pour reprendre la définition de l'époque, ils ne le cèdent en rien par leur antiquité et leur authenticité au français malgré la disparité des destins. Politiquement, à la différence de la *Revue des Langues Romanes*, proche des Félibres, ou des travaux conduits en Allemagne et en Italie, la *RPGR* ne s'assignait pas pour fin de relever le statut des « patois » dont le refoulement était entériné par la scolarisation obligatoire mise en place quelques années auparavant.

Le compromis entre les principes du monde savant et les exigences de l'Etat s'est résolu par une atomisation des parlers. Au lieu d'une forme écrite de reconnaissance transdialectale qui unifierait de vastes ensembles, les directeurs sollicitaient des enquêtes de terrain restreintes à l'échelle d'une commune, voire en deçà (Rousselot à Cellefrouin, Edmont à Saint-Pol). La moindre nuance phonétique relevée d'une localité à l'autre était consignée, requérant un alphabet phonétique d'autant plus complexe qu'il ne restitue pas des différences à l'intérieur d'un système mais des variations entre villages, voire entre locuteurs.

La méthodologie de la revue excluait les contributions directes des patoisants, sinon à titre de témoins. Les auteurs ne pouvaient être que des savants informés des avancées de la dialectologie ou des lettrés qui, par leur trajectoire, maîtrisaient le patois comme langue maternelle et le français (et le latin) par une fréquentation prolongée du système scolaire. A leurs côtés, des amateurs auraient pu proposer à la revue des productions littéraires régionales ou des études de folklore. Ceux-ci étaient plus attirés par l'exposé des mœurs et des objets que par la description phonétique ou grammaticale – à l'exception notable d'E. Edmont. Quant aux écrivains, ils étaient d'avance rebutés par Rousselot qui stipulait dans une « chronique » :

Des correspondants nous proposent des compositions littéraires en patois. (...) Mais ces compositions ne sont à leur place dans notre *Revue* que si elles réalisent les deux conditions suivantes : 1° Représenter exactement le patois d'un lieu déterminé (...). 2° Etre transcrits suivant le système graphique de la *Revue*. (Gilliéron & Rousselot 1887-1892 : III-159)

Les enfants issus des campagnes dont l'ascension sociale résultait d'une prise en charge des frais de scolarité par leur futur employeur étaient soit des prêtres,

soit des instituteurs. La mission de l’école laïque – substituer le français aux patois dans les départements allophones – s’avérait peu compatible avec un intérêt pour la description des parlers régionaux. Quant aux prêtres, sollicités directement par Rousselot à l’École des Carmes, sauf Fourgeaud et Rabiet, ils ne sont guère allés au-delà de leur collaboration à l’établissement d’une transcription.

## 8 Rousselot et Gilliéron : deux approches discordantes

Si, en couverture, les directeurs de la *RPGR* sont présentés par ordre alphabétique, Rousselot signe seul l’introduction programmatique de la revue. L’implication rédactionnelle des deux directeurs a évolué au fil des livraisons (voir Tableau 10.1).

Tableau 10.1 : Nombre de pages rédigées par les directeurs de la *RPGR* (entre parenthèses les documents établis avec les prêtres de l’École des Carmes)

	Rousselot	Gilliéron
Tome I	25 (+ 37)	36
Tome II	3 (+ 16)	10
Tome III	13	13
Tome IV	149	
Tome V	175	
Total	365 (+ 53)	59

E. Edmont est le seul collaborateur attribué de Gilliéron à qui a été confié un nombre significatif de cahiers pour qu’il puisse publier une partie de son lexique. A l’inverse, l’entourage de Rousselot bruit de nombreuses soutanes. L’accroissement spectaculaire des interventions de Rousselot dans les tomes IV et V, alors que Gilliéron s’est retiré, s’explique par l’impression de sa thèse. Le tome V édité pour solde de tout compte est partagé entre une liste des « mots français usités en saint-polois » (p. 7 à 144) et la deuxième partie de la thèse de Rousselot : « Modifications historiques de l’ancien fond du patois » qui, afin de préparer la publication en volume sans retouche des placards, fait sauter la numérotation de la page 144 à la page 208.

Gilliéron s’est orienté vers la géographie linguistique qui l’a conduit à développer une étude fondée sur l’onomasiologie (1905, 1918) tandis que Rousselot, abandonnant la dialectologie, s’est consacré de façon exclusive à la phonétique

instrumentale (1897-1908). En dépit de leurs divergences, ils partageaient un point commun : une indifférence à une considération anthropologique qui a contribué à creuser le fossé entre l'école française et les écoles allemande, américaine ou russe. Le Tableau (10.2) relève les points de divergence entre les deux directeurs.

Tableau 10.2 : Orientations des directeurs de la RPGR

	Gilliéron	Rousselot
Dialecte natif	Vionnaz (Suisse)	Cellefrouin (Charente)
Collecte	Enquête de terrain	Travail en laboratoire
Technique	Cartographie (points d'enquête)	Monographie (famille) <sup>1</sup>
Données	Liste de mots	Récits, contes, dialogues
Unités	Lexique ( <i>Wörter</i> )	Sons ( <i>Lautlehre</i> )
Discipline	Sémantique (Ethnologie) (vs linguistique historique)	Phonétique (Physique) (vs philologie)
Variation	Diachronique (étymologie)	Synchronique (réalisations sonores)
Réseau social	Limité <sup>2</sup>	Clergé
Enseignement	EPHE	École des Carmes
Parallaxe	Effacement du témoin (vs sociolinguistique)	Absence du symbolique (vs phonologie)

Si les raisons de l'échec de la *RPGR* sont à chercher avant tout dans la situation faite aux patois en France et dans l'absence d'un public suffisant de producteurs

<sup>1</sup>Par opposition à une étude aréale qui compare des échantillons de lexique à l'intérieur d'une zone donnée, la recherche monographique concentre l'enquête sur une seule localité en essayant de donner une représentation exhaustive du parler et de la culture populaire.

<sup>2</sup>D'origine suisse, Gilliéron n'a pas suivi les formations classiques en France (classes littéraires, ENS, agrégation) et ne s'est intégré ni aux réseaux politiques de ce temps, ni aux salons intellectuels, ni aux revues à forte visibilité (*Revue des Deux Mondes*, *Revue de Paris*, *Revue Politique et Littéraire*). L'E.P.H.E. n'était pas au centre d'un réseau de relations comparables à celui que pouvait ouvrir une chaire en Sorbonne ou un accès aux ministères.

et de lecteurs, l’antagonisme des directeurs, qui ne s’accordaient pas sur la finalité du projet, expliquerait aussi l’interruption rapide d’une publication qui dès la fin de sa deuxième année avait dû suspendre temporairement sa parution. Les difficultés de la *Revue des Patois* de Clédat, rebaptisée en 1889 *Revue de Philologie française et provençale* (en distinguant les deux langues) et le projet inabouti d’une Société des Parlers de France dont le premier numéro du *Bulletin* en 1893 n’a pas eu de suite, confirment les résistances collectives qui contrevenaient à la reconnaissance des dialectes.

## 9 Conclusion

La dialectologie représentait, en France, un point de rupture avec la priorité que les romanistes accordaient aux documents écrits. Ce que les écoles russe et américaine effectuaient au contact des peuples premiers présents sur leur territoire, les linguistes français le réalisaient dans un cadre radicalement différent : les populations rurales auprès de qui sont conduites les enquêtes sont de même origine, linguistiquement et anthropologiquement, que les savants qui viennent recueillir leur témoignage. La distinction, en termes de géographie, de niveau social et de culture est affaire de degré, non d’extériorité. Dans le même temps, pour les linguistes, reste omniprésente en arrière-plan la référence au latin et au français.

La *RPGR* est bien l’un des lieux où s’est accompli le partage entre la linguistique et la philologie d’une part, l’anthropologie d’autre part, sans que jamais ne parvienne à s’établir en France une revue pérenne consacrée à un domaine et à des langues qui s’imposaient pourtant par leur importance numérique et politique. Le refus de leur reconnaissance symbolique a entravé la recherche et la contradiction entre le soutien scientifique dont a bénéficié la *RPGR* et l’absence de réponse de l’Etat comme de la société est emblématique d’une contradiction jamais résolue.

## Références

- Arbois de Jubainville, Henri d’. 1887. La langue latine en Gaule, leçon d’ouverture du cours de grammaire celtique au Collège de France. *RPGR* 1. 161-171.
- Ascoli, Grazadio Isaia. 1873. Trascrizioni. *Archivio Glottologico Italiano* 1. XLII-XLVIII.
- Auroux, Sylvain, Simone Delesalle & Henri Meschonnic (éd.). 1996. *Histoire et grammaire du sens : hommage à Jean-Claude Chevalier*. Paris : A. Colin.

- Bergounioux, Gabriel. 1984. La science du langage en France de 1870 à 1885 : Du marché civil au marché étatique. *Langue française* 63. 7-41.
- Bergounioux, Gabriel. 1997. La Société de Linguistique de Paris (1876-1914). *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* XCII(1). 1-26.
- Bergounioux, Gabriel. 2002. Les enjeux de la fondation de la 'Revue des Langues Romanes'. *Revue des Langues Romanes* CV(1). 385-407.
- Böhmer, Eduard. 1871. De sonis grammaticis accuratius distinguendis et notandis. *Romanische Studien* I. 295-301.
- Boyer, Henri & Philippe Gardy. 2001. *Dix siècles d'usages et d'images de l'occitan : des troubadours à l'Internet*. Paris : L'Harmattan.
- Brun-Trigaud, Guylaine. 1990. *Le croissant : le concept et le mot, contribution à l'histoire de la dialectologie française au XIXe siècle*. Lyon : Université Lyon 3, Centre d'Études Linguistiques Jacques Goudet.
- Brunot, Ferdinand. 1905-1937. *Histoire de la langue française*. Paris : A. Colin [les 9 tomes publiés du vivant de l'auteur].
- Chevalier, Jean-Claude & Pierre Encrevé. 2006. *Combats pour la linguistique, de Martinet à Kristeva : Essai de dramaturgie épistémologique* (Collection Langues). Lyon : ENS Éditions.
- Cordereix, Pascal. 2001. Ferdinand Brunot, le phonographe et les 'patois'. *Le Monde alpin et rhodanien* 29(1-3). 39-54.
- Desmet, Piet. 1996. *La linguistique naturaliste en France (1867-1922) : Origine, nature et évolution du langage* (Orbis/Supplementa 6). Leuven : Peeters.
- Edmont, Edmond. 1887. Lexique saint-polois. *RPGR* I.49-96, 209-224. II.113-147. III.221-236, 304-307. IV.40-62, 265-282. V.7-144. 1887-1892.
- Edmont, Edmond. 1897. *Lexique saint-polois*. Mâcon : Protat.
- Gilliéron, Jules. 1881. *Petit atlas phonétique du Valais roman*. Paris : Champion.
- Gilliéron, Jules. 1888. Mélanges savoyards. *RPGR* 2. 31-37.
- Gilliéron, Jules. 1918. *Généalogie des mots qui désignent l'abeille*. Paris : Champion.
- Gilliéron, Jules & Jean Mongin. 1905. *Scier dans la Gaule romane du sud et de l'est*. Paris : Champion.
- Gilliéron, Jules & Pierre-Jean Rousselot. 1887-1892. *Revue des Patois Gallo-Romans*. Paris/Neuchâtel : Champion/Attinger (1887-1888) & Paris : H. Welter (1890-1892).
- Jaubert, Hippolyte. 1856-1858. *Glossaire du centre de la France*. Paris : N. Chaix.
- Kremnitz, Georg & Fañch Broudic (éd.). 2013. *Histoire sociale des langues de France*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Nougaret, F. 1890. Patois de Bédarieux (Hérault). *RPGR* III. 216-220.
- Paris, Gaston. 1888. Les parlers de France. *RPGR*. 161-175.

- Rabiet, Eugène. 1887. Le patois de Bourberain (Côte d'Or). *RPGR* I. 241-255.
- Raynouard, François Just Marie. 1838-1844. *Lexique roman ou dictionnaire de la langue des troubadours comparée avec les autres langues de l'Europe latine*. Paris : Silvestre.
- Rousselot, Pierre-Jean. 1887. Introduction à l'étude des patois. *RPGR* I. 1-22.
- Rousselot, Pierre-Jean. 1897-1908. *Principes de phonétique expérimentale*. Paris/-Leipzig : Welter.
- Thomas, Antoine. 1879. Rapport sur une mission philologique dans le département de la Creuse. *Archives des missions scientifiques et littéraires* 3e série (5). 423-471.
- Tourtoulon, Charles de & Octavien Bringuier. 1876. *Étude sur la limite géographique de la langue d'oc et de la langue d'oïl*. Paris : Imprimerie Nationale.

